

## Tasse-toi mon oncle!

Suzelle Blais

Number 153, Spring 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44268ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Blais, S. (2009). Tasse-toi mon oncle! *Québec français*, (153), 93–95.



## Tasse-toi mon oncle !

PAR SUZELLE BLAIS\*

Comme le verbe *abrier* qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, fut remplacé en français général par *abriter*, le verbe *tasser* a bien failli disparaître à son tour, au profit de la forme *entasser*. En effet, au XVII<sup>e</sup> siècle, le grammairien et linguiste Claude Favre de Vaugelas se prononce très fortement contre le verbe *tasser* dans son ouvrage de 1647 qui a pour titre *Remarques sur la langue françoise*<sup>1</sup>. Il déclare : « *Sieger, pour assieger, & tasser pour entasser, ne valent rien ; C'est une faute familiere à de certaines Provinces, & particulièrement à la Normandie, où l'on use du simple, au lieu du composé, comme, sieger une ville, & tasser du bled, pour dire, assieger une ville, & entasser du bled* ». L'Académie, qui lui répond, abonde dans le même sens en ce qui a trait au verbe *assieger* qui lui semble préférable à *sieger*, mais tient à conserver la forme *tasser* à cause de son emploi particulier dans le monde rural. On lit dans ses *Observations* : « C'est fort mal parler que de dire *sieger une ville*, au lieu d'*Assieger* ; mais *Tasser* ne peut estre condamné lorsqu'on parle du ménage de la campagne. Il est au contraire meilleur qu'*entasser* en certaines occasions, puisqu'on dit plustost *tasser des fagots, tasser du foin, qu'entasser des fagots, entasser du foin*<sup>2</sup> ».

L'ouvrage de Vaugelas a fait l'objet de nombreux autres commentaires. Parmi les grammairiens et écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle qui se sont intéressés à la qualité de la langue française et qui ont commenté les *Remar-*

*ques*, citons notamment Gilles Ménage, l'auteur du premier grand dictionnaire étymologique du français, publié en 1650 et intitulé *Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue françoise*. Il écrit au sujet de *tasser* : « Il est vray que dans nostre Langue nous avons plusieurs verbes simples, qui ne sont plus usitez, & aulieu desquels on se sert des composez. On dit *affoler, alligner, alliter, entasser* [...]. Et on ne dit point *foler, ligner, liter, tasser, &c.*<sup>3</sup> ». Le moins que l'on puisse dire, c'est que les *Remarques* ont fait couler beaucoup d'encre et ont suscité maintes discussions à l'époque de leur publication. De nos jours, les formes *tasser* et *entasser* sont toujours en usage, tant en français général qu'en français québécois où elles ont pris des acceptions, des emplois et des connotations spécifiques à chacune.

### Tasser du foin, du blé...

Dérivé de *tas* (considéré comme un emprunt, au XII<sup>e</sup> siècle, au francique *\*tas*), le verbe *tasser* est attesté depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle, d'abord avec le sens disparu de « rassembler des gens », puis « mettre des choses en tas pour qu'elles tiennent moins de place ». Ce dernier sens, qui a traversé les siècles, est donné comme *vieux* et *rare* de nos jours (*Trésor de la langue française*). Longtemps lié à la réalité rurale, le verbe *tasser* a été relevé dans les parlers picards et plus spécialement normands ; c'est probablement ce qui explique, en partie, la désaffection de cette forme à l'époque des

Thérèse Sauvageau, *La confirmation*, 1987.  
(*Au matin de notre histoire - Souvenirs de nos ancêtres*, Éditions Anne Sigier, 1992)



*Remarques*. Les dictionnaires qui ont consigné ce verbe, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, donnent en effet comme exemples : *tasser* du blé, du bois, des bûches, des fagots, de la paille, du foin, des gerbes. En français général de nos jours, *tasser*, avec cette signification, est remplacé par *entasser*, aux emplois plus étendus car, en plus du sens rural (entasser des gerbes, du foin, etc.), il est couramment usité en parlant de marchandises, en général mises en tas et sans ordre (entasser des meubles, des caisses, des papiers, etc.).

Au sens rural de « mettre en tas des végétaux », *tasser*, qui devait être usuel en français québécois, a connu une grande diffusion au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment à l'époque de la mise en valeur des terres par le défrichement intensif. La citation suivante tirée de Jean Rivard, *le défricheur* d'Antoine Gérin-Lajoie illustre cet emploi spécialisé : « Il s'agissait de réunir en monceaux, ou, suivant l'expression reçue parmi les défricheurs, de tasser les arbres coupés ou arrachés durant les six mois précédents ». D'où le dérivé *tassage* « action de mettre en tas les arbres coupés d'un abat(t)is ». Plus loin dans le texte, l'auteur explique : « Le travail auquel est assujetti le défricheur, à son début dans la forêt, pour abattre les arbres, les étêter, les ébrancher, les débiter, n'est rien comparé aux efforts et aux soins qu'exigent, avant que le terrain puisse être utilisé, le *tassage* et le brûlage de l'abattis<sup>4</sup> ». Sous les formes *tassage*, *tassaige*, le mot est attesté en normand, dès le XV<sup>e</sup> siècle, pour désigner une corvée

consistant à mettre des choses en tas (*Trésor de la langue française*). Dans son *Dictionnaire canadien-français* publié en 1894, Sylva Clapin consigne cet emploi spécialisé, courant à son époque dans le vocabulaire de l'essartage, des mots *tasser* et *tassage*.

### Tasser de la terre, du sable...

Dès les premières apparitions du verbe *tasser* dans les dictionnaires, il est précisé que c'est pour faire de la place que l'on met des choses en tas. « Arranger des choses les unes sur les autres, afin qu'elles occupent moins de place », écrit le lexicographe Antoine Furetière en 1690<sup>5</sup>. D'où, par extension, « réduire le volume par la pression » qui est devenu, de nos jours, le premier sens du verbe *tasser* en français général. Les dictionnaires le définissent par « comprimer le plus possible en tapant, poussant, serrant ». Il correspond selon les contextes aux verbes *damer*, *fouler*, *pilonner* et se dit de la terre, du sable, du foin, de la neige, etc.

Cette acception est également usuelle en français québécois : « Déjà, il [le pyrotechnicien] tambourine, il tapote cette bombe de 150 mm pour bien tasser la poudre. Opération indispensable pour faire monter la bombe très haut » (*La Presse*, 30 mai 1992, p. A-1) ; aussi au participe passé adjectivé : « Pour bien réussir cette plantation, creusez un trou assez large et profond pour accommoder les racines et formez, au centre, un monticule conique bien tassé sur lequel vous viendrez appuyer la base de la plante<sup>6</sup> ».

### On a tassé table et chaises

Le verbe *tasser* est particulièrement bien attesté, en français québécois, dans la langue orale comme dans la documentation littéraire et surtout journalistique où il est, selon les contextes, le concurrent familier, sans doute dans un but expressif, des verbes *pousser*, *écarter*, *déplacer*, *serrer*. Notons encore que l'idée de « faire de la place » est le fil conducteur qui sera présent, au propre comme au figuré, dans les différentes acceptions qui suivent.

Employé transitivement, il s'applique d'abord aux choses pour signifier « pousser, déplacer, repousser qqch. loin de soi dans une direction pour faire de la place ». *Le Petit Robert 2009* consigne cette acception avec la mention *Canada*.

Claude Jasmin écrit : « Oui, autour des danseurs de vieux "boogies" et de "sets-carrés" qui emplissent la cuisine, où l'on a tassé table et chaises, il y a trois générations peut-être mais peu importe, on n'y songe pas, on ne veut plus y penser<sup>7</sup> ». De Renald Tremblay : « Nous avons ri. Puis, j'ai étalé sur la table (en tassant le pot de confiture et le litre de lait), les photos de mode que j'avais apportées avec moi<sup>8</sup> ».

Ajoutons le syntagme *tasser la neige* qui est usuel en français québécois comme en français général. Mais, alors qu'au Québec il signifie « pousser, déplacer la neige en la rejetant sur les côtés » : « On ne peut plus tasser la neige dans les rues d'Ottawa et de Gatineau » (*Le Droit*, 11 mars 2008, p. 6), en français général il conserve le sens de « comprimer, fouler, taper » : « Si le temps se maintient, le peloton va tasser la neige dans les Alpes » (*Libération*, 11 juillet 2007, p. 17).

### Tassez-le donc de là

En construction transitive encore, en parlant des personnes, *tasser* prend le sens de « pousser qqn qui gêne, exercer une pression physique sur qqn pour l'obliger à se déplacer », sens qui est attesté, au début du XX<sup>e</sup> siècle, dans la description d'un match de hockey : « Lalonde est envoyé à la clôture pour avoir "tassé" un peu trop McDonald » (*Le Devoir*, 13 février 1911, p. 5). Un exemple qui rappelle la dernière campagne électorale fédérale : « Gilles Duceppe a tenté durant quelques secondes d'ignorer l'important [...]. À bout de patience, Gilles Duceppe a lancé à sa garde rapprochée : « Tassez-le donc de là, c'est un imbécile ! » (*Le Journal de Québec*, 13 octobre 2008, p. 5). Dans le contexte de la circulation, « serrer, pousser qqn » : « En général, je préfère nettement qu'on s'en remette au bon vouloir des gens pour que ça tourne rond en société, mais on constate que le bon vouloir de plusieurs de ceux qui partagent la route se résume à tasser les autres pour passer le premier » (*Le Devoir*, 5 octobre 2005, p. A-8).

Il est très usité, au figuré, dans des situations relatives au monde du travail et de la politique avec la signification d'« écarter qqn, mettre qqn de côté ». Lise Payette écrit dans son article intitulé « Le pouvoir de la pitoune » : « La politique n'est pas le seul domaine où le pouvoir échappe aux femmes.

Radio-Canada a décidé, cette semaine, de tasser deux animatrices de l'information » (*Le Devoir*, 13 juin 2008, p. A-9) ; et encore : « Certains ont dit que Stephen Harper était un dictateur. Je crois que c'est exagéré. Il est vrai aussi qu'il a de fortes tendances à gouverner dans le secret, tassant sans état d'âme les journalistes qu'il trouve si encombrants et à qui il ne fait pas confiance pour porter son précieux message à la population » (*Le Devoir*, 12 septembre 2008, p. A-9).

L'expression *tasser qqn dans le(s) coin(s)* correspond, au sens propre, à celle du français général *serrer qqn dans un coin*, qui a pour signification « pousser qqn contre un obstacle de manière à lui couper la retraite, à le gêner dans ses mouvements ». Dans son emploi spécifique, elle s'applique à une femme qu'un homme serre de près : « Colette — (brusquement) Hier soir, j'avais hâte de rentrer chez nous, si tu veux savoir. (équivoque) Parce que Jacky, ... il avait oublié de mettre ses gants de boxe. Fernand — (furieux) C'est tout ce que tu méritais pour avoir consenti à le suivre ! Te faire tasser dans les coins !<sup>9</sup> ». Elle s'emploie aussi figurément : « "Les compagnies commencent à se faire tasser dans le coin par leurs actionnaires", admet M. Tremblay » (*La Presse*, 25 mai 1999, p. D-1).

### J'ai eu l'idée de me tasser sur la droite

En plus des emplois transitifs, le verbe *tasser* est employé en construction pronominale où il prend différents sens, dont celui de « se pousser, faire de la place », comme ici chez Francine Noël : « Fred se met à pouffer dans sa barbe. C'est l'idée qu'il se fait du rire moqueur. — Tasse-toi un peu, lui dit Myriam. Que je me mette les coudes sur le comptoir. Elle est assise à côté de lui et ne supporte pas qu'il se moque de son amie Ariane, tout esprit qu'il soit<sup>10</sup> » ; aussi : « Il a ensuite poussé la porte [...], en voulant dire à Yvon "tasse-toé de là, t'es dans les jambes" » (*Le Soleil*, 8 mars 1990, p. A-3).

Damase Potvin, qui l'emploie au figuré dans son roman *Peter McLeod*, écrit : « Pendant des mois, des ans peut-être, vous vous tassez, vous avalez à pleines rasades des injures et de la honte puis, tout à coup, un jour, vous ne pouvez pas avaler une goutte de plus. C'était le cas de Fred Dufour<sup>11</sup> ».

*Tasser* est attesté depuis longtemps dans le domaine de la circulation ; son usage remonte à l'époque où les chemins étaient en si mauvais état et si étroits que l'un des deux conducteurs devait céder le passage lors des croisements. Il est encore très usité au sens de « se ranger, laisser le passage, dégager la voie ». Félix Leclerc raconte dans *Adagio* : « Une fois cet automne, je m'en allais dans la route de Saint-Luc. J'étais en voiture. Je vois bien venir devant moi trois grands chiens maigres, attelés sur un banneau plein de bois volé. C'était lui. Le bonhomme tirait sur un câble à côté des menottes, parmi les chiens. [...] Il pensait que j'étais pour me tasser, lui donner le chemin. Jamais ! J'ai pas grouillé<sup>12</sup> ». Du conteur Fred Pellerin : « Ah ! Elle se mit à gémir puis à gigoter. Elle lâchait des cris, elle se débattait dans sa ceinture de sécurité. – Ok ! Grouillez pas ! Si vous voulez débarquer, je vais me tasser sur le bord de la rue<sup>13</sup> » ; et enfin : « Je me dirigeais vers la maison de mes parents, à Squatec, lorsque j'ai vu un *spot* de lumière qui semblait venir vers moi. J'ai eu l'idée de me tasser sur la droite et c'est là que ça s'est mis à tirer des coups de fusil » (*Le Soleil*, 14 août 2008, p. 27). Notons que *Le Petit Robert 2009* consigne également, avec la mention *Canada*, l'emploi pronominal au sens de « se reculer, se ranger ».

### Tasse-toi mon oncle !

À la fin des années 1990, s'inspirant de la grande fréquence du verbe *tasser* avec le sens que nous venons de décrire, la compagnie Volkswagen avait lancé son slogan publicitaire *Tasse-toi mon oncle !* Mais devant le flot de protestations, cette publicité, qui visait principalement les jeunes et la vitesse, fut finalement retirée. Le slogan a donc disparu de la publicité, mais l'expression n'en est pas moins restée bien vivante dans les mémoires. Elle est, en effet, entrée dans la langue courante où elle sert généralement à décrire le conflit des générations : « Ça me dérange aussi quand un gamin me dépasse dans une zone de 50 km/h en me faisant un doigt d'honneur avec l'air de dire : "Tasse-toi mon oncle". Y'a de ces jours où je leur replacerais la palette de calotte au bon endroit, je vous le jure ! » (*Le Quotidien*, 3 septembre 2008, p. 10) ; et encore : « Peter Simons, qui dirige La Mai-

son Simons, admet que les jeunes sont souvent pressés d'avoir un rôle à jouer. "Ils ont envie de tester leurs idées, de dire "Tasse-toi mon oncle" quand ça ne va pas assez vite à leur goût. Mais avant de pouvoir diriger, il faut apprendre des aînés, soutient M. Simons, apprendre à se respecter les uns les autres en donnant à chacun le droit de s'exprimer" » (*Le Soleil*, 12 mars 2005, p. B-2). Enfin, elle est usuelle également dans le sens général de « se pousser pour faire de la place » : « Reste la place d'Youville où on exige le laissez-passer sans vraiment l'exiger. Quand tout le monde envahit "la patinoire", inutile de compter sur le confort relatif des marches du Palais Montcalm. Maintenant, la règle à suivre est partout la même : tout le monde debout, au diable ceux qui sont arrivés avant nous. "Tasse-toé mononc !" » (*Le Soleil*, 21 juillet 2005, p. A-17).

### Tassez-vous tout le monde pour faire un petit passage

À la forme pronominale encore, *se tasser* a aussi le sens de « se serrer, se presser dans un espace restreint ». Bien que cet emploi soit attesté depuis 1885 en français général, il ne figure cependant que dans quelques grands dictionnaires, la forme *s'entasser* étant plus fréquente. Il est consigné notamment dans le *Trésor de la langue française* et sporadiquement, depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, dans certains *Larousse* dont, entre autres, *Le Grand Larousse de la langue française* qui cite Zola : « Catherine et Étienne se tassèrent dans une berline, où Pierron et deux haveurs se trouvaient déjà ». Ce sens est toujours vivant en français québécois : « En principe, on aurait dû avoir de la misère à entrer sous ce super chapiteau qui assure les spectacles quelle que soit la température. Dimanche, nous étions une poignée à applaudir Caracole [...]. Samedi prochain, amenez vos amis, vos enfants et venez prendre une bière, on va se tasser sous le chapiteau » (*La Voix de l'Est*, 16 septembre 2008, p. 12). Déjà en 1880, dans son *Glossaire franco-canadien*, Oscar Dunn remarque : « "Tassez-vous", dans le sens de *Serrez les rangs*, est vraiment drôle et tout à fait can[adien] pop[ulaire] ». Gratien Gélinas, dans son texte « En p'tits chars » tiré de son livre *Les Fridolinades*, rapporte les conversations qu'échange, avec les passagers,

un conducteur de tramway qui parcourt les rues de Montréal : « Le conducteur – (Annonçant, bilingue.) Rachel ! Rachel !... Tassez-vous tout le monde pour faire un petit passage. Madame Petit — Dites-moi pas que vous allez en prendre d'autres ! Y a plus de place : on va étouffer<sup>14</sup> ». C'est ce qui s'appelle *être tassés comme des sardines* ! Comme son équivalent du français général, *être serrés comme des sardines (en boîte)*, cette expression signifie « être entassés les uns contre les autres sans pouvoir bouger ». Rappelons que la métaphore ne date pas d'hier ; ainsi, Furetière écrivait-il en son temps : « on y étoit entassé comme des harengs dans une caque ». En linguistique, les études nous apprennent que plus un mot est fréquent, plus il est polysémique. C'est, à l'évidence, le cas du verbe *tasser* en français québécois. □

\* Linguiste et chercheuse indépendante

#### Notes

- 1 Claude Favre de Vaugelas, *Remarques sur la langue française* (1647). Fac-similé de l'édition originale ; introduction, bibliographie, index par Jeanne Streicher, Genève, Slatkine Reprints, 2000, p. 76-77.
- 2 *Observations de l'Académie française sur les remarques de M. de Vaugelas*, seconde édition, 1705, Genève, Slatkine Reprints, 1972, tome I, p. 230.
- 3 *Commentaires sur les Remarques de Vaugelas*, publiés avec une introduction par Jeanne Streicher, Genève, Slatkine Reprints, 1970, tome II, p. 905.
- 4 Antoine Gérin-Lajoie, Jean Rivard, *le défricheur*, dans *Les Soirées canadiennes. Recueil de littérature nationale*, Québec, Brousseau et frères éditeurs, 1862, p. 157.
- 5 Antoine Furetière, *Dictionnaire universel* [...], La Haye-Rotterdam, Arnout & Reiner Leers, 1690.
- 6 Larry Hodgson, *Les 1 500 trucs du jardinier paresseux*, Saint-Constant, Broquet inc., 2006, p. 427.
- 7 Claude Jasmin, *Feu à volonté*, Montréal, Leméac, 1976, p. 203.
- 8 Renald Tremblay, *Lance et compte*, Montréal, La Presse, 1986, p. 417.
- 9 Mia Riddez et Louis Morisset, *Rue des pignons*, Montréal, Les Éditions Quebecor, 1978, p. 284.
- 10 Francine Noël, *Myriam première*, Montréal, VLB Éditeur, 1987, p. 102.
- 11 Damase Potvin, *Peter McLeod, 1937* ; édition préparée et présentée par Aurélien Boivin, Alma, Les Éditions du Royaume, 1983, p. 25.
- 12 Félix Leclerc, *Adagio*, Montréal, Fides, 1943, p. 44.
- 13 Fred Pellerin, *Dans mon village, il y a belle Lurette*, Montréal, Planète rebelle, 2001, p. 133.
- 14 Gratien Gélinas, *Les Fridolinades 1941*, Montréal, Les Quinze éditeur, 1981, p. 235.